



LESCAR-ACCUEIL

Association « loi de 1901 »

ASSEMBLEE GENERALE DE FEVRIER 2021

Assemblée générale virtuelle par mail ou par courrier compte tenu des contraintes sanitaires.

• Participation

141 / 331 adhérents ont participé à cette assemblée générale virtuelle soit 42,50%.
Les bulletins de vote ont été dépouillés par la secrétaire et un recomptage a été fait par le président.

Elections au conseil d'administration

7 places étaient vacantes au sein du Conseil d'administration

4 nouvelles candidatures ont été reçues.

141 suffrages exprimés

21 sièges pouvant être pourvus, les quatre candidats ont été élus.

Le Conseil d'administration comporte 19 membres au lieu des 18 l'an dernier.

Les membres du bureau ne changent pas, leur mandat n'étant pas échu.

Les 4 nouveaux membres sont administrateur(trice)s.

Le conseil d'administration du 24 février 2021 accueille les trois nouveaux membres

- Catherine Biéla
- Françoise Omnes
- Fernand Vidouse

et Michel Grégoire, déjà membre du CA est réélu

A noter le départ de Claudine Etcheverry qui ayant fait deux mandats ne pouvait se représenter.

• Résultat du vote

	Approuve	N'approuve pas
Rapport moral	141	0
Bilan financier	140	1
Budget prévisionnel	137	4
Rapport d'activité	141	0
Révision des statuts	135	6

• Réponses aux questions posées

Bilan financier et cotisations versées :

« Au-delà des remerciements à ceux et celles qui continuent à donner de leur temps autant que de se donner du mal, je souhaite en tant que membre administrateur de notre bonne association exprimer mon souci vis-à-vis des paiements faits par les membres s'étant

engagés dans les diverses activités proposées et n'ayant pas eu lieu pour les raisons que l'on connaît, totalement indépendantes de la responsabilité de l'association. Il n'en reste pas moins vrai que le but de l'association n'étant pas lucratif, que sauf erreur de ma part les dépenses n'ont pas été faites, les fonds reçus n'ont plus lieu d'être retenus par l'association et que leur remboursement total ou partiel doit être discuté et réalisé dans un délai raisonnable par rapport au restant de la saison d'activité.

« Le budget prévisionnel 2021, ne tiens pas compte des excédents sur les activités non effectuées en 2020, pour des valeurs non négligeables, qui seront probablement, comme l'an passé déduites des cotisations 2021 ou être remboursées aux adhérents. »

« Félicitations pour la bonne gestion de la trésorerie avec un solde positif des comptes et un livret A avec des économies conséquentes. Le but d'une association n'étant pas de faire des bénéfices, serait-il possible au vu de l'année spéciale passée de faire soit une exonération de la cotisation, une baisse conséquente de la cotisation pour l'année prochaine, une baisse du montant des activités gym, aquagym, et autres, augmentation de la participation pour les sorties »

Réponse : L'an passé, depuis le 13 mars, plus aucune activité n'avait pu avoir lieu. S'était posée la question des cotisations versées pour les activités sportives.
Le CA du 19 juin 2020 avait opté pour le remboursement sous la forme d'un avoir déduit sur la prochaine adhésion.
Les cotisations indiquées dans le bilan 2019-2020 sont celles perçues en septembre 2019 avant la crise sanitaire.
Nous ne pouvons pas prévoir ce qui se passerait en 2021.
Le report ou le remboursement des cotisations versées pourront être effectués au prorata de la durée d'activité réalisée et des factures réglées pour les quelques cours effectués et en fonction de la date d'une reprise éventuelle.
Par contre, bien que ne fonctionnant pas, l'association doit tout de même payer les charges fixes qui se montent à près de 2500€ (assurance multirisque, téléphone et internet, frais bancaires, poste...) et verse à chaque activité une somme de 100€ pour l'achat de fournitures et la convivialité (environ 1500€)

Ce sujet sera rediscuté lors d'un CA en fin d'année.

Activité gymnastique

« Je suivais les cours de gymnastique avec Julien. Unanimement apprécié des participants. L'arrêt est préjudiciable pour notre santé. Ce serait bien que la mairie nous aide à mettre en place un cours virtuel, il est aussi employé directement par la commune. »

Réponse : Pierre a appelé Julien. Il est impatient de reprendre ses activités mais ne peut rien faire pour le moment. L'investissement pour un matériel vidéo est trop important. YouTube est une des possibilités pour les gens qui sont en manque de gymnastique.

Activité poterie

« L'activité Poterie : il serait peut-être temps de remettre les choses à plat. Depuis des années on nous demande une cotisation. Est-ce que vraiment le montant des participations correspond aux dépenses ? En tout cas pas pour 2020. Les participants pour la gymnastique ont eu droit à une réduction. Où est la distinction ? Nous n'avons pas compris la réaction du Bureau à une simple demande l'année dernière. S'il s'agit de fixer un montant en comparaison des tarifs pratiqués dans d'autres structures, peut-être, mais j'aimerais comprendre. Je rappelle que la commune est propriétaire du four, ce qui n'était pas le cas précédemment. »

Réponse :

Budget 2016/2017	Dépenses : 545€	Recettes : 790€	Excédent : 245€
Budget 2017/2018	Dépenses : 1025 €	Recettes : 1530€	Excédent : 505€

Budget 2018 /2019 Dépenses : 1200€ Recettes : 1580€ Excédent : 380€
Budget 2019/2020 Dépenses :1100€ Recettes : 1460€ Excédent : 360€
Budget 2020/2021 Dépenses : 420€ Activité interrompue le 15 octobre
Recettes : 1140€ Cotisations perçues en septembre 2020
Nombre de participants : 20

Un CA en fin d'année évaluera le montant de la réduction pouvant être attribuée sur la cotisation de l'an prochain en fonction des excédents de chaque année et du nombre de participants.

Activité marche

« Pour la Marche, comme pour d'autres association de marche ou de randonnée, il serait possible de la reprendre en constituant des sous-groupes de 6 personnes qui se suivent à quelques mètres d'intervalle (ou dizaine de mètre...). Les autres règles de distanciations seraient bien entendu à respecter notamment le masque en co-voiturage. Je n'ai pu réaliser qu'une seule marche depuis mon adhésion et la pandémie, et son évolution..., sont très loin d'être réglées... »

Réponse : Sachant qu'il faut un meneur pour chaque groupe, cette organisation paraît difficile. Seul 2 ou 3 meneurs sont disponibles à chaque marche ce qui réduit le nombre de marcheurs possible.

Nous avons essayé après le confinement du mois de mars et cela nécessitait une inscription préalable pour chaque marche. Cette organisation était très chronophage et finalement peu satisfaisante.

Dans l'immédiat, pas de reprise de la marche avec Lescar Accueil mais les adhérents peuvent se regrouper par affinité ou voisinage (6 maxi) pour marcher hors la responsabilité de LA ce qui se fait déjà semble-t-il.

Voyages

« Rapport financier très positif. Serait-il possible d'en faire profiter les adhérents, notamment par la réduction de l'adhésion ou par une participation plus importante pour les prochaines sorties »

« Le voyage à Albi était une réussite à tous points de vue. Un budget plus élevé qu'un voyage à la journée à cause de l'hôtel. J'ai entendu une personne dire qu'elle y renonçait à cause du coût. Est-il possible de subventionner un peu plus ce poste ? Avez-vous eu d'autres échos »

Réponse : Pour les Féeries de Chine et Albi, le prix du voyage était de 203 € par adhérent, ce prix comprenant :

- Transport en autocar grand tourisme.
- Hébergement en hôtel 2* en centre-ville, le déjeuner et dîner jour 1 et petit déjeuner et déjeuner du jour 2.
- Entrée au festival des lanternes - entrée au musée Toulouse Lautrec
- Visites guidées d'Albi et de Gaillac.
- Pourboire du chauffeur.
- Assurance assistance rapatriement.

La participation de Lescar Accueil était de 30€ par adhérent soit un prix de 173€
Le prix semblait tout à fait raisonnable compte tenu des prestations proposées.

Quant à la participation de LA le conseil d'administration a décidé en octobre 2019 l'attribution d'une dotation annuelle de 5000€ à répartir entre les différents voyages au prorata du prix du voyage sauf pour les voyages à la journée et ceux inférieurs à 200€. Tout n'a pas été dépensé cette année compte tenu de l'interruption de tous les voyages. A voir l'an prochain lors de la reprise des voyages pour une participation plus importante de LA.

« Concernant Annie Airieau démissionnaire du CA. A quel titre peut-elle restée responsable de la commission voyages »

- Annie, élue au conseil municipal, a démissionné, contrainte, car les termes des statuts de l'association stipulent l'incompatibilité avec des responsabilités politiques.

- Lors du CA du 23 avril 2018, Jeanine avait proposé la création d'une commission pour l'organisation des voyages. Une condition, la participation d'un membre du bureau. Un groupe est créé avec Annie Airieau comme responsable et avec la présence de la secrétaire de LA. Il n'était pas mentionné que les membres devaient être membre du CA. Au fil du temps, les participants ont changé et des adhérentes hors CA ont rejoint la commission.

- Pour finir, Annie a montré son efficacité pour le choix et l'organisation des voyages. Elle est maintenue dans cette fonction.

Investissement et fonctionnement

« Un téléviseur a été acheté pour l'activité photo et la dépense ne figure pas dans le rapport financier »

Réponse : Il s'agit d'un moniteur et non d'un téléviseur qui a été acheté en septembre et la dépense figure dans le budget prévisionnel

« Les dépenses pour le téléphone fixe et l'ADSL se montent à 571,44€. C'est vraiment cher. N'y aurait-il pas lieu de faire une démarche auprès du fournisseur »

Réponse : Le passage de SFR à Orange a été fait en Septembre 2019
Etant une association, il s'agit d'un contrat Pro au tarif de 54€ par mois soit 648€ par an.
Voir si le contrat peut être renégocié pour essayer d'obtenir une réduction.

Modifications des statuts :

« En raison de la crise du bénévolat, je trouve les modifications restrictives. A part le président, les administrateurs et membres du bureau pourraient être renouvelés tacitement s'ils le souhaitent et si personne ne brigue leur poste »

« Il ne me semble pas judicieux de modifier les statuts cette année puisque l'AG virtuelle ne permet pas un échange de point de vue »

« Il me semble que l'AG virtuelle ne favorise pas le changement des statuts qui pour le moment sont satisfaisants. Les adhérents ont besoin de connaître les raisons de ces changements afin de pouvoir en débattre »

« Deux adhérents ne souhaitent pas la suppression de la carte d'adhérents »

« Le changement des statuts se fait en assemblée générale ordinaire ? »

Réponse : Ces changements donneraient la possibilité aux membres du bureau de faire plus que les deux mandats prévus actuellement si aucun candidat ne se propose et de ne pas mettre l'association en péril.

Effectivement, les statuts prévoient que pour leur modification, on réunisse une AG extraordinaire

Compte tenu de la situation sanitaire, passons-nous outre ou bien reportons ces modifications à l'an prochain ??

Les adhérents ont voté 135 voix pour, 6 voix contre
Le CA vote à main levée : 18 voix pour, 1 voix contre
Les statuts seront modifiés

Quelques commentaires supplémentaires pour tous les bénévoles de l'association.

- Je souhaite une totale réussite aux candidats ainsi qu'à l'ensemble du CA
- A bientôt
- J'apprécie le dynamisme et la qualité des activités diversifiées que propose l'association. Le sens de l'accueil et votre accompagnement sont une vraie réussite. Bonne continuation.
- Merci pour votre écoute et merci aux responsables dont le CA et aux encadrants pour leur implication.
- Hâte de se retrouver
- Merci à tous les organisateurs de LA de vous occuper de notre association alors qu'on en oublierait presque l'existence de notre inactivité
- Merci à tous les bénévoles qui font vivre l'association où je suis adhérente depuis 1971
- Vivement la vie d'avant
- Merci pour votre investissement, j'attends de vous retrouver
- Merci pour le travail fourni par les bénévoles pour la rédaction et pour l'établissement des comptes mais....
- Au delà des remerciements à ceux et à celles qui continuent à donner de leur temps autant que se donner du mal mais....
- Bravo et merci pour le travail que tu fournis au sein de l'association
- Je tiens à remercier tout le bureau de Lesca-Accueil de nous avoir informés très régulièrement de toutes les modifications des activités dues au virus et de nous avoir aidés à garder le moral par des petites histoires drôles.
- RAS et merci aux bénévoles
- J'espère que tout le monde va bien et que nous reprendrons bientôt nos activités.
- Je vous retourne le bulletin de vote et vous remercie pour votre investissement permanent.
- Merci et bon courage à tous
- Merci à tous pour votre dévouement
- Merci pour votre travail.

Nous espérons avoir répondu à vos interrogations.

Nous restons à votre disposition et souhaitons pouvoir reprendre bientôt nos activités habituelles.